

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL (Art L 5211-10 suivants du CGCT)

- **Décision n° 2022-05 du 21 avril 2022 : Juridique Finances Communication – Réponse à l'appel à projet Plan de Relance 2022 « réhabilitation des aires permanentes d'accueil des gens du voyage ».**

M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide DE SOLLICITER le Plan de Relance 2022 au titre de la réhabilitation des aires permanentes d'accueil des gens du voyage pour les travaux d'amélioration des conditions d'accueil dans les conditions suivantes :

Cout total HT du projet :	15.850 €
Subvention ETAT (AAP France Relance) 70 % :	11.095 €
Autofinancement :	4.755 €

- **Décision n° 2022-06 du 04 mai 2022 : Travaux et équipement communautaires – Acquisition de VTT à assistance électrique.**

M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER le marché d'acquisition de 10 VTT à assistance électrique et accessoires à la SARL CYCLOMOUV pour un montant de 28.280,44 € HT.

- **Décision n° 2022-07 du 18 mai 2022 : Travaux et équipement communautaires – FabLab – Fournitures d'équipements et services.**

M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER les marchés de fournitures d'équipements et de services pour le FabLab communautaire inscrit au Pacte métropolitain et à l'AAP FabRégion dans les conditions suivantes :

Lot 1 découpe Laser : ERM Automatismes Industriels pour 5.889,00 € HT,
Lot 2 OPTION découpe jet d'eau : ERM Automatismes Industriels pour 12.779,00 € HT,
Lot 3 fraiseuse numérique : ERM Automatismes Industriels pour 3.373,00 € HT,
Lot 4 Plotter découpe vinyle : MULTISTATION pour 1.700,00 € HT,
Lot 5 imprimante à sublimation : ERM Automatismes Industriels pour 1.379,50 € HT,
Lot 6 presse à chaud plat : ERM Automatismes Industriels pour 768,00 € HT,
Lot 7 OPTION presse à chaud cylindres : ERM Automatismes Industriels pour 459,00 € HT,
Lot 8 imprimantes 3D : ERM Automatismes Industriels pour 518,00 € HT
Lot 9 OPTION imprimante 3D résine : ERM Automatismes Industriels pour 508,00 € HT
Lot 10 OPTION électronique : ERM Automatismes Industriels pour 1.887,00 € HT

- **Décision n° 2022-08 du 23 mai 2022 : Habitat et Urbanisme – PLUi – Prestation d'élaboration du PLUi – Déclaration sans suite.**

M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide de déclarer sans suite la procédure négociée lancée en vue de la passation de la prestation d'élaboration du PLUi de la Lomagne Gersoise.